



Comment déposer une plainte contre une société étrangère

Par **benammar**, le **10/06/2008** à **09:42**

comment déposer une plainte contre une société étrangère dans mon pays cause pollution . cette société est située dans la capitale dans le quartier populaire environ 1 million d'habitants cette société a un taux d'émission de CO2 qui est dix fois plus que la normale

Par **Jolene**, le **11/06/2008** à **09:40**

Bonjour,

Si le siège de la société est situé dans l'Union Européenne, vous pouvez saisir le tribunal de l'Etat où se situe le siège.

Mais si vous souhaitez saisir les tribunaux de votre pays, tout dépend quel est votre pays - chaque pays ayant ses propres règles de compétence internationale. On voit souvent une compétence si le fait dommageable (pollution) a eu lieu sur le territoire du tribunal saisi -mais il faudrait vérifier les règles de compétence internationale de votre pays.

Bien cordialement,
<http://jolene.unblog.fr/>

Par **benammar**, le **27/06/2008** à **00:00**

est ce que je peut mentionné le nom de cet société

Par **sache**, le **27/06/2008** à **07:10**

Bonjour , en tapant protection de la nature et de l environnement vous trouverez tout une liste d organisations que vous pouvez contacter. Tout dépend de la localisation de cette entreprise polluuse. Essayez d attirer l attention des organisations avec si possible un compte rendu bien étoffé et détaillé ainsi que vos motivations. Avez vous des amis qui pense comme vous? Faites les écrire aussi. L entreprise incriminée dont vous parlez est peut etre déjà sur la liste noire de l une des organisations, peut etre existe t il déjà une pétition à signer?. Il est difficile en tant que particulier/privé de porter plainte directement pour un cas comme le votre , surtout que vous n etes pas directement touché (?), cherchez donc le soutien de personnes ayant de l expérience en ce domaine et armez vous de patience.

Cordialement